Date: 25/02/2020 Pays: Côte d'Ivoire Page(s): 7

Périodicité : Quotidien Surface: 46 % Nature: Article de fond





Investissement touristique en Afrique / Sept experts issus de différents organismes et institutions ont fait des propositions pour améliorer le cadre incitatif, juridique, fiscal et du financement pour le développement du tourisme en Afrique.

Les recettes que proposent des experts internationaux



Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des loisirs a réussi le pari du premier Forum de l'Omt sur l'investissement en Afrique.

Le premier Forum mondial de l'Organisation mondial du tourisme (Omt) sur l'investissement touristique en Afrique initié par Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des loisirs et l'Omt a eu lieu du 20 au 22 février 2020 à Sofitel Hôtel Ivoire d'AbidjanCocody.Un panel portant sur le thème :« Investir dans le tourisme en Afrique : cadre incitatif, juridique, fiscal et financement », s'est déroulé le jeudi 20 février 2020, à la salle des fêtes de Sofitel Hôtel Ivoire. Cette rencontre d'échanges et de partage d'expériences était modérée par Maferima Diarrassouba, directrice générale de la Société des palaces de Cocody. Sept experts issus de différents organismes et institutions sont intervenus sur la problématique du jour. Gustave Diasso, représentant-résident de l'Uemoa, a indiqué que cette institution, qui est guidée par la convergence macroéconomique et l'ouverture du marché communautaire, a mis en place, depuis 2010, un office du tourisme. Une direction de cet organisme s'occupe de l'orientation stratégique du développement touristique. Au plan juridique, trois règlements régulent l'activité touristique: ceuxci portent sur l'investissement, les agences de voyage et les formalités de création. Toutes ces mesures prises permettent à Gustave Diasso d'affirmer qu'un environnement propice est créé pour accompagner le développement touristique dans l'espace Uemoa. Pour sa part, Stella Drabo, chargée du programme tourisme à la Cedeao, note que l'organisation a également une stratégie

de développement du tourisme qui se décline en trois pans : la normalisation, la valorisation du potentiel touristique et la professionnalisation des acteurs du secteur. Tout en indiquant qu'un programme de promotion (Ecotour) de la destination Cedeao existe, elle a fait savoir que l'institution met l'accent sur la protection du patrimoine, le visa unique et l'investissement touristique.« Il faut innover,favoriser l'intégration régionale, renforcer les infrastructures et créer des investissements directs étrangers et locaux », a-t-elle conclu.Dr Abdu Mukhtar, directeur du développement de l'industrie et du commerce à la Banque africaine de développement (Bad), pense qu'il faut mettre l'accent sur la formation, le développement du capital humain et la création d'un fonds de développement touristique. Pour le Dr Geoffrey Manyara, spécialiste du tourisme à la Commission économique pour l'Afrique des NationsUnies (Uneca), aucun développement du tourisme n'est possible sans un secteur privé fort et compétitif. Olivier Bouyoya de la Société financière internationale, a quant à lui estimé que le climat des affaires est fondamental pour garantir les investissements dans le secteur touristique. « Il faut permettre aux acteurs de l'écosystème du tourisme d'être en capacité de fournir des produits et services à grande échelle. Cela passe par l'accès aux financements », a-t-il relevé. Dami Adeboyou de Mariott Group, soutient, qu'il faut promouvoir l'éducation, former la jeunesse en vue de répondre aux défis du développement touristique. Mme Marjorie Saint-Lot, directrice-Pays de Uber, a signifié qu'en definitive, l'importance des services innovants et des Tic dans l'industrie touristique sont susceptibles de changer les comportements des consommateurs dont les touristes. « La réglementation doit faciliter l'avènement des nouvelles technologies », a-t-elle plaidé.

RODRIGUE KONAN

